

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 17 MAI 2017

SOMMAIRE

- 1) **Lamentable !**
- 2) **Un prochain « cancre » à l'AN**
- 3) **Une politique qui marche en arrière...**
- 4) **La fin**
- 5) **Le retour de Montebourg...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Édouard Philippe premier ministre : "Une annonce lamentable", pour Alain Duhamel



ÉDOUARD PHILIPPE PREMIER MINISTRE : "L'ANNONCE A ÉTÉ LAMENTABLE", ESTIME ALAIN DUHAMEL CRÉDIT IMAGE : STEPHANE DE SAKUTIN / AFP | CRÉDIT MÉDIA : RTLNET |

"Une annonce lamentable". C'est la réaction à chaud d'Alain Duhamel sur RTL après l'annonce aussi attendue que succincte du nouveau premier ministre. Alexis Kohler, nouveau secrétaire général de l'Élysée d'Emmanuel Macron, est apparu comme le veut la tradition sur le perron de l'Élysée pour annoncer le nom du nouveau locataire de l'hôtel de Matignon, Édouard Philippe.

Une annonce attendue par les journalistes depuis la matinée et qui aura finalement été faite en une dizaine de seconde au début de l'après-midi du lundi 15 mai 2017. "C'était lamentable, parce que [l'annonce] est arrivée ridiculement en retard alors que c'est eux-même qui ont fixé l'heure, commentait Alain Duhamel. Le nouveau secrétaire général de l'Élysée, qui paraît-il est très bien par ailleurs, a dit ça avec la veste ouverte, pendouillant de part et d'autre du micro comme si on était dans un bistrot au palais de l'Élysée ! Au palais de l'Élysée !", martelait l'éditorialiste. C'est plus que l'amateurisme, c'est de la négligence".

rtl.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Edouard Philippe Premier ministre : un cancre de l'Assemblée pour diriger la majorité de Macron

Par Étienne Girard

Edouard Philippe, nommé Premier ministre ce lundi 15 mai, est intervenu durant sa carrière de député... seulement dix fois dans le débat législatif. Assez loin de la "forte expérience de la vie politique, de l'art parlementaire" exigée par Emmanuel Macron pour entrer à Matignon.

Pour diriger sa majorité parlementaire, Emmanuel Macron a donc choisi... un cancre de l'Assemblée. En cinq ans, Edouard Philippe, le nouveau locataire de Matignon, ne s'est en effet pas tellement fait remarquer du côté du Palais Bourbon. Ou alors, plutôt par son absence ! Depuis sa première élection comme député, en 2012, il compte à son actif seulement dix interventions dans le débat législatif. Et sur les 404 textes adoptés par le Parlement au cours du dernier quinquennat, seuls six projets de loi ont retenu l'attention du maire du Havre !

Edouard Philippe ne peut pas non plus attester une grande présence en commission des lois, où sa technicité d'avocat et de conseiller d'Etat auraient pourtant pu être appréciées. Alors que celle-ci s'est réunie pas moins de 491 fois en cinq ans, le député-maire du Havre n'y est intervenu que 25 fois, soit un peu plus d'une fois toutes les 20 réunions. Et parfois pour seulement une phrase. Tout sauf un pilier des lieux... Quant aux amendements, ce mode d'élaboration de la loi cher aux parlementaires n'aura pas plus intéressé le nouveau chef du gouvernement. Durant sa carrière à l'Assemblée, il en a signé à peine... six, quand certains de ses collègues en sont à des dizaines de milliers. De quoi le classer parmi les 100 députés les moins assidus, selon l'observatoire citoyen nosdéputés.fr.

"Il faudra qu'il ou elle ait une forte expérience de l'art parlementaire"

Ces états de service apparaissent particulièrement minces au regard du profil qu'Emmanuel Macron avait dessiné pour Matignon. Plusieurs fois, le président de la République a expliqué vouloir nommer à la tête du gouvernement un parlementaire expérimenté, rompu aux mœurs du Parlement. "Il faudra qu'il ou elle ait une forte expérience de la vie politique, de l'art parlementaire", avait-il ainsi indiqué le 3 mars, lors d'une conférence de presse. Relancé le 5 mai, sur RTL, il a tenu le même discours, insistant sur une nécessaire "capacité à animer, justement, à diriger une équipe gouvernementale et une nouvelle majorité".

A l'évidence, Edouard Philippe ne pourra asseoir son autorité auprès d'une éventuelle majorité parlementaire sur son expérience de député. Mais sa nomination permet au chef de l'Etat d'envoyer un signal à la droite modérée, ce qui semble avoir compté double au moment du choix...

Marianne

MAIS AUSSI

1) Edouard Philippe, trois accros sur son CV

Le nouveau Premier ministre est le juppéiste Edouard Philippe. Retour sur trois points qui pourraient lui valoir de nombreuses critiques par ses opposants.



Edouard Philippe a été nommé Premier ministre. (Sipa Press)

Politiquement Edouard Philippe correspond bien au profil recherché par Emmanuel Macron pour tenter de fracturer la droite. L'homme âgé de 46 ans et aujourd'hui maire du Havre a toutefois débuté sa carrière politique au Parti socialiste dans les années 1990 - il était rocardien, comme le nouveau Président - avant de changer de bord et de se rapprocher d'Alain Juppé, pour en devenir l'un des plus proches collaborateurs. Outre cela, plusieurs points ne manqueront pas d'être soulevés par ses futurs opposants : son passé chez Areva notamment ou encore le fait qu'il ait été rappelé à l'ordre en 2014 par la Haute autorité pour la transparence de la vie politique.

Directeur des affaires publiques chez Areva

Edouard Philippe a alterné entre vie politique et secteur privé. Après avoir un temps travaillé dans le cabinet d'avocats Debevoise & Plimpton LLP, il revient aux côtés d'Alain Juppé en 2007 en intégrant son cabinet au ministère de l'Ecologie en tant que conseiller. Mais cela ne durera qu'un temps puisqu'Alain Juppé, défait aux élections législatives, quitte le gouvernement le mois suivant. Edouard Philippe retourne alors dans le monde de l'entreprise, devenant directeur des affaires publiques chez Areva. Cette multinationale française du secteur de l'énergie spécialiste des métiers du nucléaire. Il y reste trois ans, de 2007 à 2010, avant de conquérir la mairie du Havre.



La France insoumise @FranceInsoumise
@Simonnet2 "Edouard Philippe est une figure d'Areva, un habitué du lobbying pro-nucléaire. Il faut au contraire sortir du nucléaire !" #LCI

En amont de l'annonce du gouvernement, plusieurs noms ont été soumis à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) pour vérification. Le dossier d'Edouard Philippe, le maire LR du Havre, a ainsi été épluché cette semaine. "Parmi d'autres", indique une source informée au JDD. Les services ont notamment vérifié si, à cause de ses fonctions de directeur des affaires publiques d'Areva, entre 2007 et 2010, Edouard Philippe avait été cité dans le cadre de l'enquête judiciaire en cours sous la présidence d'Anne Lauvergeon. Réponse négative.

En 2014, un blâme par cette même Haute autorité

Selon Mediapart, Edouard Philippe a écopé en 2014 d'un blâme de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. La raison : avoir refusé de fournir certaines informations exigées par la loi. "Aucune idée", avait écrit le député de Seine-Maritime concernant la valeur de ses biens immobiliers. Il faisait donc partie des 23 députés ou sénateurs dont la déclaration avait été assortie d'une appréciation, indiquant que ces "blancs" portaient atteinte au "caractère exact" du document. Sans que cela n'ait de conséquence judiciaire.

Il n'avait pas non plus précisé le montant de ses rémunérations en tant qu'avocat et chez Areva. "Comme beaucoup de parlementaires sans doute, j'ai essayé de concilier le respect de la loi et une forme de mauvaise humeur", avait justifié Edouard Philippe, démentant toute infraction.

Le dossier de la centrale thermique du Havre

Au niveau local, Edouard Philippe s'est battu pour le maintien de la centrale thermique EDF - alimentée au charbon - mise en service en 1983 et qui emploie aujourd'hui 180 personnes sur le site du Havre. Le maire ainsi que des élus de différentes sensibilités craignaient mi-2016 l'avancement de l'arrêt de la centrale initialement prévu en 2035 à 2023, suite au projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) annoncé par le gouvernement.

"Cette fermeture aurait des conséquences dramatiques pour l'activité portuaire, et des conséquences pour la place industrialo-portuaire du Havre", s'inquiétait Edouard Philippe lors d'un conseil municipal de juillet 2016. En septembre, après une rencontre avec la ministre Ségolène Royal, la députée socialiste Catherine Troallic affirmait avoir obtenu des "clarifications". "La centrale ne fermera pas en 2023. A cette date s'opèrera seulement le chantier devant conduire à la transition de la production énergétique au Havre."

En 2016, une étude réalisée conjointement par WWF, l'Alliance pour la santé et l'environnement (Heal), le Réseau action climat Europe (CAN Europe) et le think tank Sandbag évaluait l'impact sanitaire de l'exploitation des centrales à charbon en Europe. Elles seraient responsables de 22.900 décès prématurés en 2013. La France - qui compte aujourd'hui deux centrales à charbon sur son sol (à Cordemais, en Loire-Atlantique, et au Havre) - est l'un des pays les plus touchés par la pollution issue des centrales de ses voisins, principalement l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Pologne, l'Espagne et la République tchèque. En 2013, les centrales à charbon ont été responsables de 1 380 morts prématurées en France, selon l'étude.

Par Anne-Charlotte Dusseaulx Suivre @AnneChDusseaulx



2) Les pensées érotico-machistes du héros d'Édouard Philippe



Le maire Les Républicains du Havre Edouard Philippe a été nommé Premier ministre par Emmanuel Macron. Ici le 11 mai 2017 au Havre.afp.com/CHARLY TRIBALLEAU

Le nouveau Premier ministre est aussi co-auteur d'un livre, Dans l'ombre, dans lequel le personnage principal a une vision des femmes un brin rétrograde.

Boxeur, avocat, imitateur... Non, vous ne savez pas encore tout du nouveau Premier ministre, Édouard Philippe. Buzzfeed a repéré un autre talent du nouveau numéro 1 du gouvernement.

LAPRESSEENREVUE.EU

Le maire juppéiste du Havre est aussi l'auteur d'une fiction politique, Dans l'ombre (JCLattès, 2011). Il y raconte les coulisses de la vie politique avec son collègue Gilles Boyer. L'oeuvre avait retenu l'attention de Marianne qui évoquait "le polar politique le plus prenant de l'année, méchant et tendre à la fois, jouissif même".

Impossible de savoir qui est l'auteur des différents chapitres et de plus, Édouard Philippe peut très bien avoir créé un personnage bien éloigné de ses idées et de ses valeurs. Quand bien même il s'agit, dans ce cas précis, d'un apparatchik, proche d'un homme politique de premier plan. Car c'est ce narrateur qui étonne dans cette oeuvre, en partie disponible sur Google Books.

Les femmes en politique? D'une opposante, il pense qu'"elle avait en elle cette imperceptible sécheresse des femmes qui ne seraient jamais mères, ce qui en faisait, assurément, une redoutable politique: un coeur d'homme dans un corps de femme."

Mais la femme peut être aussi une maîtresse, comme Marilyn, chargée des relations presse dans son parti, ou "trophée", c'est selon. "Tout le monde se demandait quel serait le premier député à pouvoir faire état de ce trophée", lit-on avant de tomber sur un paragraphe consacré aux poitrines des femmes.

Marilyn a des petits seins. Normalement je n'aime pas ça. Mon truc, je l'avoue, ce serait plutôt les poitrines un peu rondes. Pas accablées et avachies, non, pas lourdes au point d'être tombées, mais enfin, quelque chose en relief. Pas les petites excroissances décharnées et hasardeuses. Les mannequins qui défilent en offrant leur verticale platitude me laissent sans voix. Une vraie poitrine, c'est rond, c'est confortable, c'est accueillant et on doit pouvoir mettre son nez au milieu avec jubilation.

Extrait de "Dans l'ombre", le livre d'Edouard Philippe et Gilles Boyer (JC Lattès) JCLattès

Le narrateur conclut qu'une "vraie poitrine, c'est rond, c'est confortable (...) on doit pouvoir mettre son nez au milieu avec jubilation."

"Les femmes ne sont pas comme ça"

Quand ladite Marilyn lui signifie d'un regard qu'il n'était qu'un coup d'un soir, il ne s'en remet pas. "Elle m'avait fait le coup que je faisais en général, écrit-il. Elle m'avait fait un coup de mec, enfin ce que je considérais comme un coup de mec, car enfin les femmes ne sont pas comme ça. Elles ne peuvent pas avoir envie de vous utiliser simplement pour la nuit. Si elles font comme nous, on ne s'en sortira jamais." Autodérision?

A la veille de la présentation d'un gouvernement paritaire, la découverte de ce livre pourrait refroidir un peu les relations entre les femmes ministres et leur patron. À charge pour lui de convaincre que le monologue intérieur de son personnage ne reflète pas sa propre perception des relations homme-femme.

l'express

3) Déclaration de patrimoine, lobbying chez Areva, absentéisme : les casseroles d'Edouard Philippe



Edouard Philippe et Nicolas Sarkozy lors d'un meeting des Républicains au Havre en 2015

Manquements graves dans sa déclaration de patrimoine, inactivité à l'Assemblée, passage du ministère de l'Ecologie à Areva... Retour sur les accroc du parcours d'Edouard Philippe, violent détracteur d'Emmanuel

Dans la case où il était invité à indiquer sa rémunération, il va même jusqu'à écrire : «Je ne suis pas certain de comprendre la question». Comme le révèle Mediapart, Edouard Philippe écope ainsi d'un «blâme» de la part de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, qui constate des «manquements d'une certaine gravité».

«Comme beaucoup de parlementaires sans doute, j'ai essayé de concilier le respect de la loi et une forme de mauvaise humeur», se justifie-t-il devant les journalistes de Mediapart. Comme le note le journal en ligne, «sa mauvaise humeur en la matière a l'air de remonter loin en arrière, car sur de précédentes déclarations fournies en tant qu'élu local, le juppéiste raconte avoir déjà rempli les mêmes cases avec des points d'interrogations». Petit détail cocasse : Edouard Philippe semble ne pas bien connaître l'ensemble des mandats qui sont les siens. Sur sa déclaration de patrimoine de 2014 figure en effet la mention, apparemment rectifiée par la suite, d'un mandat de «conseiller général»... qu'il n'occupait déjà plus depuis deux ans.

Un député bien moins actif à l'Assemblée qu'au volant

Avec dix interventions au cours de la mandature 2012-2017, Edouard Philippe ne fait pas véritablement figure de bon élève sur les bancs de l'Assemblée nationale. Avec seulement une dizaine d'interventions en cinq ans, il figure parmi les moins bien classés d'après les données du site nosdéputés.fr.

Synthèse générale de l'activité parlementaire sur toute la législature (mise à jour quotidienne, dernière en date le 15/05/17 à 06H52)

Activité mensuelle moyenne de tous les députés :

Nom	Semaines d'activité	Commissions		Hémicycle		Amendements			Rapports		Propositions		Questions	
		réunies	interven.	interven. langages	interven. courtes	proposés	adoptés	adoptés	écrits	écrits	écrits	écrits	orales	
Yves Bonnaud	2,40	2,62	1,00	6,14	5,11	1,01	46,31	1,49	0,02	0,11	1,00	8,26	0,21	
Christophe Delebarre	2,40	4,74	7,06	6,75	3,85	1,81	27,40	17,26	0,19	0,02	1,27	1,96	0,21	
François Fillipey	2,40	4,04	1,80	1,80	0,22	0,47	76,24	3,28	0,02	0,04	1,79	3,26	0,49	
Gilbert Le Bris	2,40	4,04	2,70	1,02	1,28	0,49	2,47	0,81	0,19	0,00	1,27	1,20	0,26	
Jean-Luc Reitzer	2,40	2,40	0,80	1,29	13,02	0,21	49,42	1,40	0,00	0,02	0,09	2,49	0,15	
Christian Naud	2,40	2,94	2,21	3,60	3,60	0,70	39,09	6,38	0,02	0,04	1,27	1,19	0,43	
Serge Jégo	2,40	3,44	1,20	1,77	1,30	0,22	2,00	0,21	0,04	0,00	1,45	0,94	0,12	
Yves Nicolet	2,40	2,21	0,89	1,47	4,95	2,06	78,04	2,26	0,00	0,40	4,43	4,43	0,36	
Valérie Pécresse	2,40	2,49	1,94	6,84	16,00	1,46	32,71	1,44	0,00	0,24	1,91	1,22	0,26	
Edouard Philippe	2,40	2,04	0,80	0,87	0,21	0,22	39,04	1,43	0,00	0,00	0,62	0,62	0,17	
François Ruffin	2,40	2,67	3,04	2,91	4,72	0,81	43,42	1,62	0,00	0,00	2,43	0,67	0,26	
Alexis Rénard	2,40	2,28	0,80	10,79	6,89	0,89	49,19	2,09	0,04	0,04	1,87	4,32	0,24	
Sandrine Huré	2,29	3,87	0,74	0,22	0,22	0,62	25,03	16,10	0,00	0,00	0,90	1,24	0,10	
Patrick LeBour	2,29	2,27	1,24	19,13	16,24	16,68	86,24	1,79	0,00	2,93	4,05	24,26	0,21	
Nicolas Dupont-Aignan	2,28	2,24	1,09	3,28	4,34	0,22	0,22	0,04	0,00	0,28	1,02	3,77	0,64	
Thierry de Montmarçon	2,28	2,28	0,90	12,59	3,91	16,48	49,00	3,28	0,02	0,06	2,83	2,72	0,32	
Gérard Tassin	2,28	4,24	0,22	3,62	1,42	0,24	4,40	3,42	0,10	0,00	1,48	3,10	0,10	
Genevieve Laroche	2,28	0,81	1,22	0,20	0,04	0,00	22,19	0,81	0,00	0,00	1,33	4,33	0,29	
Valérie Boyer	2,24	2,46	2,49	6,18	16,17	17,35	93,64	2,26	0,04	0,79	4,08	3,86	0,28	

Quel que soit le critère choisi pour le comparer à ses homologues, Edouard Philippe semble avoir eu une activité pour le moins discrète à l'Assemblée nationale : il figure systématiquement parmi les 150 parlementaires les moins actifs, tant en ce qui concerne ses interventions en séance que ses propositions de loi, ses questions orales et écrites ou encore sa présence en commission. Au total, il affiche 113 semaines d'activité sur 47 mois de mandat – l'un des plus mauvais ratios de l'Assemblée.

En revanche, Edouard Philippe est bien moins discret au volant de son véhicule. En octobre 2015, le quotidien régional Paris Normandie relatait que l'élu avait fait l'objet d'une suspension provisoire de permis de conduire après avoir été interpellé sur l'autoroute A131. Le député roulait à plus de 150 km/h sur une portion d'autoroute limitée à 110 km/h. «Cette infraction est regrettable : qu'elle soit la première en plus de vingt ans de conduite ne la rend pas excusable», avait-il déclaré.



III) Pierre Joxe: «Je suis éberlué par cette politique qui va contre notre histoire»

Par Edwy Plenel et Frédéric Bonnaud

Dans un entretien à Mediapart, Pierre Joxe, plusieurs fois ministre de Mitterrand et grande figure socialiste, n'a pas de mots assez durs pour dénoncer le gouvernement et le projet de loi dit Macron, une entreprise de « déconstruction du droit social ».

« Éberlué », « stupéfait », « ahurissant ». Pierre Joxe, animal politique au sang-froid, a rarement usé d'autant d'adjectifs que dans l'entretien qu'il nous a accordé dans le cadre de notre émission « En direct de Mediapart », jeudi 18 décembre. Plusieurs fois ministre de François Mitterrand, ancien président de la Cour des comptes, ancien membre du Conseil constitutionnel (2001 à 2010), Pierre Joxe (ici sa fiche Wikipedia) s'était gardé jusqu'alors d'évaluer en détail la politique conduite par François Hollande et Manuel Valls. Le projet de loi Macron, adopté ce mois-ci en conseil des ministres et dont l'examen doit débiter au Parlement le 26 janvier prochain, l'a visiblement incité à sortir du bois.

«La gauche dans son programme n'a jamais envisagé des réformes du droit du travail du genre de celles qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour (...) Aujourd'hui, on est à contre-emploi de notre histoire. Cette phase éberlue n'importe qui.», dit Pierre Joxe. L'ancien ministre dénonce une entreprise de « déconstruction du droit social », des dispositions « ahurissantes », fait le parallèle avec la fin de la SFIO – «En 1956, on a voté Mendès France, on a eu Guy Mollet » –, et estime que « l'espérance est en danger ».

Voici cet entretien vidéo, suivi d'une retranscription écrite.

Pierre Joxe : " La gauche n'a pas été élue pour faire cette politique " © Mediapart

<https://dai.ly/x2cuyhg>

Quand nous vous avons présenté le thème de cet entretien, « le travail en miettes », vous nous avez dit : « C'est surtout le code du travail qui est en miettes. » Pourquoi ?

Le droit du travail est en miettes car le mouvement qui a lieu en ce moment en France, et pas seulement en France, est un mouvement de déconstruction du droit du travail. Il faut comprendre que le droit du travail est un droit d'exception : c'est un droit qui dit non au code civil, qui dit non au droit du libéralisme, qui dit « non, la liberté n'est pas complète », on ne peut pas embaucher des enfants dans les usines, en 1834, etc. Et c'est un droit qui repose sur une action collective puisque tout le droit du travail a progressé sous la pression de l'action syndicale. En France, les lois progressistes ont toujours suivi les grandes manifestations syndicales. Même le repos hebdomadaire ! Cela a culminé avec le Front populaire, la Libération et, en quelques occasions auxquelles j'ai d'ailleurs participé, par exemple avec les lois Auroux.

Aujourd'hui, on assiste à une déconstruction. Ce n'est pas une démolition, c'est un effritement. Il y a une accélération récente et je pense qu'on va en parler avec cette loi (Macron – nldr). Elle concerne souvent le droit du travail mais n'associe même pas le ministre du travail ! C'est une situation juridique étrange ! Le droit du travail est un droit qui ne donne pas la priorité au contrat mais qui dit que la loi s'impose au contrat : c'est la loi qui protège car le contrat peut asservir, sauf justement s'il respecte la loi. Or nous assistons à un autre mouvement, un mouvement inverse qui veut rendre au contrat la place qui a justement été conquise par le droit du travail et les mobilisations sociales.

Alors parlons de cette loi Macron, faite par le ministre de l'économie et qui n'associe pas le ministre du travail...

Je vous interromps : on parle d'une loi – loi Aubry, loi Auroux – lorsqu'elle a été votée. Pour le moment, il y a un projet de loi qui s'appelle, imprudemment peut-être...

Vous voulez dire que M. Macron n'est pas encore rentré dans l'histoire ?

Oh si, sûrement, parce qu'il ressemble un peu à Emmanuelli... Tous les deux

étaient chez Rothschild, tous les deux sont entrés au gouvernement.

Pourquoi la gauche qui est au pouvoir accompagne-t-elle cette régression ?

Je ne sais pas. Il y a eu des éléments précurseurs. On aurait dû s'alarmer lorsqu'on a lu dans un journal, il y a un an, signé par un certain nombre de députés socialistes, dont Le Guen qui est aujourd'hui ministre des relations avec le Parlement, ce texte que je cite : « Il faudra que Hollande s'attaque à un redoutable tabou national, celui des rigidités d'un code du travail qui est devenu un puissant répulsif de l'emploi. » Qu'une dizaine de députés socialistes puissent signer, un siècle après la création par Clemenceau du premier ministère du travail, un siècle après le premier code du travail, un siècle après la première loi sur le repos hebdomadaire, un texte expliquant que le code du travail est un puissant répulsif, c'est stupéfiant !

Il se trouve que quand Me Parisot était présidente du Medef, elle disait ceci : « Nous préconisons une réforme de la constitution afin de reconnaître le droit à la négociation et de permettre aux représentants des employeurs et des salariés de fixer les modalités des principes fondamentaux du droit du travail, du droit syndical et du droit à la sécurité sociale. »

Donc c'est toujours cette idée qu'il faut retirer au règne de la loi, et aux représentants de la souveraineté nationale, la responsabilité de fixer les règles dans le monde du travail. C'est une idée qui chemine depuis longtemps.

Alors évidemment, elle éclot avec cette nouvelle loi et on est d'autant plus stupéfait qu'on y trouve des choses ahurissantes. Par exemple, la pénalisation de l'entrave. Vous savez que le délit d'entrave, c'est empêcher les délégués syndicaux ou les représentants du personnel de remplir leurs missions. C'est un délit du droit pénal du travail. Eh bien, l'article 85 de ce projet de loi (Macron - ndlr) prévoit que par ordonnances (donc, en évitant le débat public) le gouvernement pourrait réviser la nature et le montant des peines applicables en cas de délit d'entrave. C'est-à-dire qu'on envisage de revoir cela alors que ni la loi d'amnistie de 1981 (celle de Mitterrand), ni la loi d'amnistie de la droite en 1995, ni la loi d'amnistie de 2002, n'a porté atteinte à cette règle un peu mythique mais qui consiste à dire que si un employeur viole la loi et fait entrave, il peut être condamné au pénal...

Moi, je ne comprends pas. Je pense que le débat aura lieu mais là, comme c'est prévu par ordonnances, cela veut dire qu'on veut fuir le débat. Or je pense que ce débat doit être porté très largement.

Vous évoquiez d'autres mesures, lesquelles ?

Quand j'étais au Conseil constitutionnel... J'ai beaucoup souffert au Conseil constitutionnel, j'étais très seul, pendant quelque temps il y avait mon ami Colliard (ndlr) et on avait à peu près les mêmes opinions, mais par la suite les conservateurs et les réactionnaires étaient tellement majoritaires que moi j'étais finalement solitaire. J'ai donc vu les saisines de mes amis du groupe socialiste et je vous en ai apporté une, signée Sapin, Ayrault, Hollande, Leroux, Valls, Cambadélis, Bartolone. C'est la décision DC2008568 du Conseil constitutionnel qui attaque une disposition du projet de loi dit de « rénovation de la démocratie sociale » – vous imaginez ce qu'il pouvait y avoir dedans. Mes amis socialistes ont attaqué, à juste titre, en rappelant que « la loi doit déterminer elle-même les principes fondamentaux du droit du travail et encadrer le champ ouvert à la négociation collective ». C'est-à-dire que cette saisine par le groupe socialiste rappelle le principe sacré que c'est la loi qui fixe les principes du droit du travail et qu'on ne doit pas les laisser à la négociation collective, où finalement le patronat est toujours plus fort que les organisations syndicales, sauf dans les grandes périodes de crise type Front populaire ou Libération.



Pierre Joxe lors de notre émission

Donc, ce qui est exactement l'inverse de ce qu'on appelle l'ANI, l'Accord

national interprofessionnel...

Oui, l'ANI, c'était l'année dernière. Et donc, sur cette saisine, le Conseil constitutionnel avait dit que les dispositions contestées – c'était à propos des contreparties obligatoires sur les questions du repos dominical et des heures supplémentaires – l'étaient à juste titre et les avait censurées.

Et cela concernait déjà le travail du dimanche.

Oui, et les heures supplémentaires. Donc, c'est absolument ahurissant.

Que pensez-vous du débat sur le travail du dimanche, êtes-vous d'accord avec la tribune de Martine Aubry ?

Alors, je vais peut-être vous étonner, je n'ai pas lu la tribune de Martine Aubry mais je n'ai pas besoin de la lire pour savoir ce qu'elle en pense. Martine Aubry a été l'excellente collaboratrice de Jean Auroux, puis ministre du travail. Comme tous les gens qui ont un peu d'expérience dans ce domaine, elle sait très bien que l'existence du travail du dimanche est nécessaire : il y a les hôpitaux, les transports en commun, la police, etc. Mais le développement du travail du dimanche dans le commerce – et c'est la grande activité dans laquelle il y a aujourd'hui les salariés les plus faibles, les moins qualifiés, les plus remplaçables –, ce développement est exclusivement destiné aux intérêts des groupes de la grande distribution. Je ne dis pas principalement, je dis exclusivement ! Et là je ne comprends pas très bien.

Dans votre livre Soif de justice, vous dites : quand la gauche reviendra au pouvoir il faudra « désarkozyfier ». Aujourd'hui on a plutôt l'impression de marcher sur sa lancée. Quel effet cela fait de se dire que la gauche au pouvoir va plus loin que le président qu'elle a remplacé ?

D'abord ce n'est pas la gauche qui a remplacé un président. Il y a un élu par la gauche qui a remplacé un président élu par la droite. Les conditions dans lesquelles fonctionne le gouvernement actuel sont surprenantes, puisque le PS avait choisi un candidat parmi trois. Il y en avait un seul qui avait eu un résultat très faible dans l'investiture primaire, c'était Manuel Valls avec 5 %. Évidemment, deux ans après, quand il gouverne la France, beaucoup de gens sont surpris...

La gauche dans son programme n'a jamais envisagé des réformes du droit du travail du genre de celles qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour. Il y a donc un problème interne non pas à la gauche ou au PS, mais interne au groupe socialiste. La démocratie libérale n'aime pas le droit social, et la France a progressé dans la voie du droit social avec Jaurès, Clemenceau – qui a créé le ministère du travail et les assurances sociales –, le Front populaire... C'est une construction continue qui va dans le sens d'un progrès. Aujourd'hui, on est à contre-emploi de notre histoire. Cette phase éberlue n'importe qui.

La gauche n'a pas été élue pour faire une politique aussi surprenante qui ne va pas du tout dans le sens de l'histoire de la gauche, et je pense que c'est quelque chose qui va se débattre dans les mois qui viennent.

Vous avez dit : « Nous sommes éberlués. » Est-ce que cela veut dire que vous qui avez été président du groupe socialiste, figure de l'alternance, vous êtes comme nous tous, tétanisés et vous donnez votre langue au chat ? Comment nous donner l'explication de ce qui se passe ?

Je ne suis pas tétanisé, d'ailleurs je suis vacciné contre le tétanos. Je ne donne pas non plus ma langue au chat mais je n'ai pas d'explication sur ce qui se passe en ce moment. Une grande partie des Français ne comprennent pas ce qui se passe. La situation dans laquelle nous nous trouvons est assez comparable à celle du référendum sur l'Europe en 2005. Ce référendum a divisé la gauche. J'étais de ceux qui étaient contre, certains nous ridiculisaient en nous disant que l'on était à contre-courant de l'histoire, mais les Français ont voté non. Ils ont voté non mais personne n'en a tenu compte, particulièrement le parti socialiste.

C'est aujourd'hui une situation qui me fait penser à la guerre d'Algérie. En 1956, les Français ont voté pour Mendès France, c'est-à-dire contre les guerres coloniales. Sauf que ce n'est pas Mendès que Coty a appelé, c'est Guy Mollet, et on a eu l'inverse. La situation actuelle a quelque chose de commun avec ces périodes de balancement.

Je pense qu'il va y avoir une profonde réflexion sur la prise de pouvoir par la gauche socialiste. Nous avons pris le pouvoir en 1981 après une victoire de l'union de la gauche. C'était déjà le pouvoir de ce que Jospin appellera plus tard la gauche plurielle. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir en France ou ailleurs une victoire de la gauche sans qu'il y ait un rassemblement avec toutes les forces de gauche. Je le répète, nous sommes dans une période de réflexion qui commence seulement, en particulier avec ces lois qui sont

tellement à contre-courant de l'histoire de notre droit social.

Vous êtes toujours membre du parti socialiste, c'est votre famille ?

C'est ma famille. J'ai fondé le parti socialiste, j'ai participé à sa création, c'est même la première fois que j'ai adhéré à un parti. Mais comme beaucoup au parti socialiste, cette famille est devenue un peu théorique.

Que répondez-vous aux gens qui sont très durs en ce moment ? On lit souvent : ce qu'est en train de faire la gauche, la droite n'aurait jamais osé le faire parce qu'elle aurait mis la gauche dans la rue...

Ce n'est pas vrai que la droite n'aurait pas osé le faire, elle l'a fait. Il y a eu la loi Borloo, il y a eu d'autres lois antérieures plus ou moins avancées. Là n'est pas le problème. Le problème, c'est ce qu'il y a devant nous en Europe. Ce mouvement de déconstruction du droit du travail n'est pas particulier à la France : il est beaucoup plus avancé en Angleterre, on ne sait pas ce qu'il va se passer en Italie. Ce qui est devant nous, c'est ce que l'opinion française va faire. Toutes les personnes qui sont dans les tribunaux, devant les juridictions sociales de base, ce ne sont que des gens pauvres ou très pauvres et en plus en situation de faiblesse économique, sociale, culturelle, personnelle...

Et là je pense qu'il y a quand même un certain danger dans la montée du Front national. La problématique qui est devant nous est : comment va évoluer la gauche, l'extrême droite, et comment les uns vont évoluer par rapport aux autres ?

Forcément, l'année 2015 va être celle d'une profonde réflexion à gauche, chez la population française mais aussi chez ceux qui ne sont classés politiquement ni à gauche ni à droite et qui se demandent où on va. La sécurité sociale, le droit du travail, les délégués du personnel, correspondent à des institutions qui ont été cristallisées à la Libération. Or la Libération est une période où la France est optimiste. La France se reconstruit avec espérance, avec un système social qui est aujourd'hui encore là, qui a été élargi par certaines mesures, en particulier Aubry, et abîmé par certaines réformes, mais il est encore là. Le problème qui se pose quand on regarde ce qui se passe en Angleterre ou aux États-Unis c'est, est-ce qu'il sera encore là dans vingt ans ?



Vous avez évoqué la figure de Mendès France. À l'initiative de votre amie Françoise Seligmann, qui est décédée en 2013 le même jour que Stéphane Hessel deux ans plus tôt, vous rendiez hommage à Mendès France dans un numéro de sa revue Après-demain. Je lis ici la conclusion de cet article. « Trente ans après le décès de Mendès France, un demi-siècle avec la mort de la IVe République, on sait de quoi les républiques peuvent être malades, à en mourir quand elles bafouent les libertés et renient le droit. Le souvenir de Mendès France est comme un fantôme qui hante notre histoire contemporaine, le fantôme de la clairvoyance et du courage politique, hélas tous les fantômes ne sont pas des revenants. » Le numéro de cette revue s'appelait « La République est en danger ». Aujourd'hui, pensez-vous que la République est en danger ?

La France a une chance, c'est qu'elle a une tradition historique de lutte politique très forte, ça peut la protéger plus que d'autres pays. Je suis plus inquiet quand je vois certaines tendances en Italie, même en Allemagne. Je ne pense pas que la République soit en danger, ou alors elle est toujours en danger. Ce qui est en danger, c'est l'espérance.

Elle est en danger si on ne s'occupe pas de l'espérance ? Si on ne s'engage pas, si on ne résiste pas ?

Non, c'est l'espérance qui est en danger. Parce que la France est une République sociale. La Constitution dit quoi ? Que la République n'est pas seulement la loi de la majorité, que la majorité ne peut pas opprimer. Elle dit que la République a pour fonction d'élaborer une société où les chances des

enfants, où les possibilités des hommes et des femmes tendent vers l'égalité. Ce n'est pas l'égalitarisme, c'est aller vers l'égalité. Et ça, c'est une espérance, c'était l'espérance très forte de la Libération, l'espérance très forte de la Révolution, de 1848, de la Commune de Paris, du Front populaire. Et celle de certains moments de l'histoire, avec Mendès, avec Mitterrand aussi. Et cette espérance-là, il ne faut pas qu'elle meure.



Vous avez écrit ce livre, Soif de justice, au secours des juridictions sociales. Avez-vous été surpris par l'état de grande misère de l'ensemble de ces juridictions sociales, de ce que vous appelez la justice des pauvres ?

C'est vrai que j'ai commencé à faire un reportage sur les juridictions sociales comme je l'avais fait pour les juridictions pour enfants. Comme beaucoup de gens, je ne connais pas pratiquement les juridictions sociales, à part les prud'hommes. Les gens ne connaissent pas du tout, par exemple, les tribunaux de Sécurité sociale, etc. Or l'ensemble de ces juridictions, du droit du travail et de la protection sociale, rendent 500 000 décisions par an, 500 000 décisions au fond !

Il y a trois millions de décisions par an dans la

justice française, 2 millions pour les affaires civiles, 500 000 dans la justice pénale et 500 000 dans les juridictions sociales. Cela fait 2 000 décisions tous les jours dans ces juridictions largement inconnues. Et elles concernent essentiellement des gens pauvres, très pauvres, précaires ; beaucoup de mères célibataires, des gens à l'abandon. Et ce qui est terrible, c'est que la pauvreté de la justice en général en France est encore accentuée dans ces juridictions sociales qui ne tiennent que par le dévouement de magistrats et d'avocats.

Et en plus avec des délais effrayants le plus souvent...

Oui, des délais incroyables et d'autant plus incroyables que je suis allé visiter ce qui se passe en Belgique, en Suisse, en Allemagne... En Suisse, les conseils des prud'hommes quand ils ont un mois de retard, tout le monde en est malade. En Belgique, il y a ce qu'on appelle le tribunal du travail : il regroupe les prud'hommes, les tribunaux des affaires de sécurité sociale, les tribunaux du contentieux de la capacité. Eh bien, en Belgique, non seulement c'est à l'heure, cela fonctionne, mais en plus ce sont les meilleurs magistrats, ils font les carrières les plus brillantes. Et, en plus, dans ce tribunal, il y a ce qu'on appelle le parquet social, c'est un représentant de l'État...

Donc quand on regarde ce qui se passe en Allemagne depuis un siècle, en Belgique depuis trente ans, en Suisse depuis toujours, on se demande comment la France, qui était tout de même à l'origine le pays où le droit social était en avance, peut avoir une justice sociale aussi en retard. En 2013, l'État a été condamné 17 fois à des dizaines de milliers d'euros pour déni de justice, c'est-à-dire pour ne pas avoir rendu de décision dans les délais. Moi-même, je suis éberlué par ce que j'ai vu, comme je suis éberlué de voir que plus de deux ans après le changement de gouvernement, aucune mesure n'a été prise pour améliorer cela, sauf maintenant une réforme des prud'hommes qui ne me paraît pas de la meilleure inspiration.

IV) Les Républicains, Parti socialiste, Front national... C'est la fin des partis tels que vous les connaissez

L'élection d'Emmanuel Macron aura eu le même effet sur les partis dits "traditionnels" : ils entament une nouvelle phase de



Marine Le Pen, François Baroin et Benoît Hamon Crédit : AFP

Marie-Pierre Haddad Journaliste RTL

Secousses telluriques", "nouvelle génération politique", "renouveau"... L'élection présidentielle 2017 aura rebattu les cartes du jeu politique français. Selon **Alain Duhamel**, "tous les candidats ont été sanctionnés par les électeurs. Emmanuel Macron remporte une grande victoire et se retrouve avec une France qui a beaucoup de problèmes. Il veut **renouveler la vie politique en rassemblant au-delà des clivages classiques**. C'est nouveau, sympathique et aléatoire".

"L'effacement de Nicolas Sarkozy puis l'échec de François Fillon l'ont poussé aux avant-postes sur une ligne qui n'est peut-être pas intimement la sienne. À entendre François Baroin dire qu'il y a toujours un bloc de la droite et du centre et un bloc de la gauche, alors que le Parti socialiste, tout comme Les Républicains, a été éliminé dès le premier tour, on se demandait s'il ne s'était pas trompé d'époque", explique Philippe Ridet dans un éditorial du **Monde**, qui se demande si Emmanuel Macron n'a pas réussi à ringarder la jeunesse politique.

À quelques semaines des législatives, le paysage politique subit un véritable lifting.

Adieu le Parti socialiste...

Après la défaite cuisante du candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle avec 6,8% des voix, le parti de gauche semble être laissé à l'abandon. Les ténors du Parti socialiste ont fait le même constat. À l'antenne de **RTL**, **Manuel Valls** a déclaré que "ce Parti socialiste est mort. Il est derrière nous, pas son histoire et ses valeurs, mais il doit se dépasser". **Stéphane Le Foll**, fidèle hollandais, estimait également dans **Le Parisien** que "c'est la fin du Parti socialiste tel qu'il a vécu jusqu'ici. Il va falloir se réinventer. Il faudra y réfléchir après les élections législatives. Dans le moment présent, il faut rester rassemblés et responsables. Sinon, on risque l'éclatement général".

"Ce parti aurait dû se situer durant cette campagne dans une forme de synthèse entre Benoît Hamon et Emmanuel Macron. **Il va falloir regarder les choses avec beaucoup de lucidité et de responsabilité**". Le premier secrétaire du parti, **Jean-Christophe Cambadélis**, indique sur **RFI** qu'après le 18 juin, c'est-à-dire après les élections législatives, le PS "fera le bilan de tout ça mais il est clair qu'il faudra une reconstruction voire une refondation du Parti socialiste. Le parti d'Épinay est mort".

... Bonjour au mouvement "transpartisan" et "Dès demain"

La fin du Parti socialiste étant actée, que va-t-il se passer ? Le candidat qui a remporté la primaire de la gauche, Benoît Hamon, semble avoir déjà tourné la page. Pour lui, la reconquête du terrain politique doit passer par la nouveauté. Sur France Inter, il annonce que "**le 1er juillet**", il lancera "**un mouvement**, large, qui s'adressera aux hommes et aux femmes de gauche, citoyens, pour être en situation de penser les suites que nous pouvons donner à ce travail que nous avons commencé lors de la campagne présidentielle, un travail sur ces idées nouvelles". L'ancien ministre de l'Éducation a décrit les contours de son mouvement. Il sera "transpartisan" et se "nourrira du travail des intellectuels, de cette innovation citoyenne et démocratique que nous avons mise en oeuvre lors de la campagne présidentielle. Aujourd'hui, on peut appartenir au Parti communiste, aux écologistes, se reconnaître dans différentes candidatures et avoir envie de travailler ensemble".

Comment se positionnera-t-il par rapport à Emmanuel Macron ? "Je suis dans l'opposition et je serai dans l'opposition à Emmanuel Macron, ce qui ne veut pas dire qu'on ne travaille pas intelligemment. Je me situe sereinement, tranquillement dans l'opposition" mais "ce n'est pas une opposition frontale (...). Ce qui m'intéresse, c'est comment la gauche va renaître de cet échec".

Benoît Hamon n'est pas le seul à avoir eu cette idée. Dans un cheminement parallèle, **Anne Hidalgo, Martine Aubry, Christiane Taubira**, ainsi que **des intellectuels et artistes**, ont lancé "**Dès demain**". Il s'agit d'un "mouvement d'innovation" ouvert à "tous les humanistes qui croient encore en l'action". Dans une tribune publiée dans

Le Monde, quelques 160 signataires appellent leurs concitoyens à un "sursaut", en annonçant le lancement de ce "grand mouvement d'innovation pour une démocratie européenne, écologique et sociale, intitulé 'Dès demain'". Sur **RTL**, la maire de Paris a expliqué que ce mouvement "**n'avait pas vocation à jouer dans les recompositions du Parti socialiste ou des autres formations**". Il y a aujourd'hui un besoin, exprimé depuis longtemps (...), de créer une plateforme, un réseau, un mouvement qui permette de reprendre toutes les initiatives, les solutions qui sont aujourd'hui trouvées en France dans tous les domaines".



Législatives 2017 : "Je soutiens mes camarades socialistes", assure Hidalgo sur RTL Crédit Image : Frédéric Bukajlo / SIPA | Crédit Média : RTLNET |

Les Républicains en pleine "profonde réflexion"

Les Républicains aussi sont en pleine introspection. Invité du **RTLsocialstudio**, **Luc Chatel** estimait que cette situation était "normale" étant donné "les secousses telluriques, avec l'élection d'Emmanuel Macron (...). Les Républicains doivent "tirer toutes les conséquences

de cet échec. Cette élection présidentielle nous était promise. On avait organisé une primaire dont on pensait que c'était la meilleure idée du siècle, on avait un projet dont on pensait que c'était le meilleur du siècle et nous ne sommes pas au deuxième tour. Il faut en tirer les conséquences sur l'organisation de notre famille politique, sur sa vocation. **Cela nous appelle à une réflexion profonde qui doit se faire après le mois de juin**".

Selon **Éric Zemmour**, "il y a un ménage à faire car depuis trente ans, il y a eu un basculement de la droite vers le centre-gauche". Le journaliste explique dans le **RTLsocialstudio** qu'Alain Juppé en est l'artisan principal. Ce serait donc lui le grand coupable, et non pas François Fillon. "Il a coupé la droite de l'électorat populaire", explique **Éric Zemmour**. Selon lui, Les Républicains sont confrontés à deux options : "Soit ils entrent dans la coalition avec Emmanuel Macron et ils deviennent un parti de centre-droit. Soit ils se scindent en deux et une partie des électeurs va avec Marine Le Pen". L'ancien sénateur Les Républicains, Jean-Baptiste Lemoyne, estime que le parti est "condamné à moyen terme". "Aujourd'hui, Les Républicains est devenu une famille politique réduite à peau de chagrin. Je crois qu'il y a cette opportunité de revivifier la vie démocratique française en rejoignant La République en Marche du président élu, Emmanuel Macron", a déclaré Jean-Baptiste Lemoyne sur **LCP**. "Il n'y a pas de cohabitation possible entre des lignes qui sont divergentes. Les Républicains, héritiers de l'UMP, est devenu quelque chose de très rabougri", a ajouté ce soutien d'Emmanuel Macron.

"Macron compatibles" et Républicains

Désormais, **Les Républicains** sont tiraillés entre la possibilité de s'inscrire dans une majorité présidentielle avec La République En Marche et celle d'incarner une opposition forte. Le premier à avoir pris parti est Bruno Le Maire. En coulisses, les tractations sont nombreuses entre l'entourage d'Emmanuel Macron et certains membres des Républicains. "Le nouveau président, désireux d'élargir sa base, souhaite adresser un signe à son électorat en intégrant au gouvernement des personnalités de droite, parmi lesquelles pourraient figurer le juppéiste Edouard Philippe et Bruno Le Maire", indique l'AFP. **François Baroin**, le chef de file des Républicains pour les élections législatives, a menacé d'expulsion ceux qui choisiraient La République En Marche.

Selon le secrétaire général des Républicains Bernard Accoyer, aucun candidat des Républicains aux législatives de juin n'a répondu aux "appels du pied" de la République en marche d'Emmanuel Macron. "J'ai eu des remontées (mercredi) me disant 'j'ai été appelé pour me proposer de devenir candidat En Marche !'", a déclaré Bernard Accoyer sur **RFI**, ajoutant "qu'hier encore", le président de la Commission d'investiture d'En Marche !, Jean-Paul Delevoye, "et son entourage appelaient des élus LR et UDI pour proposer des débauchages individuels". "**Il n'y a pas de candidat aux législatives des Républicains qui ait cédé à ces appels du pied (...)** Avec le recyclage de plus d'un tiers des députés socialistes, avec le personnel politique qui compose le MoDem, il restera des places pour les députés internet qui n'auront guère d'expérience. Avec cette majorité il faudra réformer le pays", a-t-il affirmé.

Une "transformation profonde" du Front national

Même reconstruction au **Front national**. Dans un discours au cours duquel elle a reconnu sa défaite, Marine Le Pen a indiqué que son parti allait se transformer. La candidate à l'élection présidentielle souhaite "proposer d'engager une transformation profonde" du Front National, "afin de constituer une nouvelle force politique que de nombreux Français appellent de leurs vœux". "Le Front National, qui s'est engagé dans une stratégie d'alliances, doit se renouveler profondément afin d'être à la hauteur (...) des attentes des Français", a-t-elle expliqué. "En dynamique, on s'attendait à gagner dans la première semaine de l'entre-deux-tours, ensuite on a acté que ce ne serait pas une victoire mais on espérait un score meilleur", résume Jean Messiha, coordinateur du projet, à l'AFP.

En privé, les cadres parlent de "déception", voire de "gâchis". La ligne "ni droite ni gauche" est remise en cause par certains, alors que l'électorat de droite traditionnelle s'est majoritairement reporté sur Emmanuel Macron (à 61%, selon l'Ifop). "Le côté trop clivant, lutte des classes, est stupide", juge un élu. Pour un élu du Sud-Ouest, il faut carrément mettre un coup de "balai" dans l'organigramme, y compris parmi les proches très discrets que sont Frédéric Chatillon et Axel Loustau, en procès pour le financement des campagnes 2012 et accusés de sympathies pro-nazies.

Dans le **RTLsocialstudio**, **Éric Zemmour** estime qu'à "chaque fois", les idées de la candidate FN "sont bien plus hautes qu'elle. Il y a un vrai problème Marine Le Pen aujourd'hui. Même si dans ses discours, elle tient compte davantage de l'identité et de l'immigration, de l'islam, qui sont les vrais sujets qui peuvent rassembler au-delà de son électorat, elle retombe dans sa stratégie inspirée de Florian Philippot, de gauche. Elle privilégie le social sur l'identitaire". Au sein du Front national, le sentiment est le même : Marine Le Pen "a démobilisé" jusqu'à des "fidèles (...). Je ne l'aurais pas conduit comme ça", a froidement estimé Bruno Gollnisch sur **LCP**. "Elle est grillée", lâche un élu.

Philippot et Maréchal-Le Pen font douter le parti

Florian Philippot a annoncé qu'il quitterait le parti si la question de la sortie de l'euro était abandonnée. D'après lui, "un parti qui défend la nation", ne peut pas "renoncer à un débat qui est essentiel". Sur **BFMTV**, il déclare : "Je suis pas là pour garder un poste à tout prix et défendre l'inverse de mes convictions profondes (...). Je ne crois pas un seul instant qu'un parti qui défend la nation, la France (...) renonce à un débat qui est essentiel. Je raisonne en termes politiques : on ne peut pas décemment gérer un pays qui ne maîtrise ni ses lois, ni son budget, ni ses frontières, ni sa monnaie. **Que la question soit posée, moi, ça me choque pas. Mais je pense qu'on y perdrait en crédibilité. Ceux qui pensent qu'on y gagnerait se trompent**".

Il ajoute : "En face, on serait très légitimes à nous dire : 'Mais alors, vous avez menti aux Français pendant 15 ans. Mais peut-être que vous vous trompez aussi sur les frontières et Schengen, puisque vous vous êtes trompés sur l'euro ?' Vous imaginez dans quel cercle on rentrerait ? **Ne croyons pas que faire plaisir à nos adversaires, c'est nous renforcer**".

Autre événement qui pourrait accélérer une refonte du Front national : **le retrait de la vie politique de Marion Maréchal-Le Pen**. Dans une lettre parue dans **Vaucluse Matin** mercredi 10 mai, la benjamine de l'Assemblée nationale annonce qu'elle "sort quelques temps" du monde politique. Elle "aspire à travailler" dans "le monde de l'entreprise". "Si nous voulons rendre ses lettres de noblesse à la politique, il faut prouver aux Français qu'il existe aussi des élus libres et désintéressés, refusant de s'accrocher coûte que coûte à leur statut et à leurs indemnités", justifie-t-elle.

MAIS AUSSI

ÉDOUARD PHILIPPE PREMIER MINISTRE : «LE VIEUX MONDE EST DE RETOUR» -



JEAN LUC
MELENCHON

<https://youtu.be/t8Wko4fTHnI>

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Coucou, revoilà Arnaud Montebourg avec Baumel, mais pas au Beuvray...



L'ancien Ministre va sortir de l'ombre...

A Suivre...
La Presse en Revue



Très discret depuis son élimination dès le 1er tour de la Primaire, Arnaud Montebourg qui avait fait service minimum auprès de Benoît Hamon avant le 1er tour de la Présidentielle et qui s'est abstenu de prendre la parole entre le 23 avril et le 7 Mai, va à nouveau s'exprimer.

Avec un premier rendez-vous ce jeudi 18 Mai. En effet, l'ancien Ministre de

l'Economie, du Numérique et du Redressement productif, sera à la salle des fêtes d'Allerey sur Saône. Il viendra très solennellement apporter son soutien à Philippe Baumel, député sortant de la troisième circonscription de Saône-et-Loire et candidat à sa réélection.

Interrogé lundi à Demigny, Philippe Baumel avait indiqué que «oui Arnaud Montebourg serait le lundi de Pentecôte au Mont Beuvray, comme tous les ans»... Mais Arnaud Montebourg ne l'entend pas de cette oreille. Il a fait indiquer ce mardi que «pour la première fois depuis 13 ans il ne se rendra pas au Mont Beuvray le lundi de Pentecôte». Par contre il a confirmé qu'il apportera son soutien aux députés qui l'ont soutenu, dont Philippe Baumel, dès ce jeudi 18 Mai à Allerey sur Saône.

L'ancien Ministre va donc bien sortir de l'ombre en allant soutenir des candidats aux législatives... Mais il ne s'exposera pas au soleil du Beuvray si celui-ci est au rendez-vous, comme en 2016... Un Mont Beuvray où il a déjà été douché par des orages. Cette fois-ci, ce sont ses amis qui sont douchés !

Alain BOLLERY
(Photos A.B.)

LAPRESSEENREVUE.EU